

# CRUZY-INFOs



## BULLETIN N° 4

DECEMBRE 2008

## **EDITORIAL**

Chers Cruzyates,

Les fêtes de fin d'année s'annoncent !

Nos rues se sont parées de sapins, d'illuminations.

Les commerçants ont joliment décoré leur vitrine et notre regard est parfois attiré par certaines maisons superbement mises en valeur.

J'en profite pour remercier les Cruzyates qui rivalisent d'originalité et celles et ceux qui sont venus, pendant plusieurs semaines à la mairie, confectionner des décorations que vous pouvez admirer dans les quartiers.

Le mois de décembre, c'est traditionnellement le temps des fêtes mais aussi le temps des bonnes résolutions.

L'engagement poursuivi par l'équipe municipale est bien celui de l'exigence dans tous les domaines.

Prévoir, agir, c'est prendre des risques pour réussir et offrir à tous un meilleur avenir.

En cette période qui doit être joyeuse pour tous, je n'oublie pas évidemment les personnes seules, malades.

Mais, je formule le vœu que vous profitiez pleinement de ces instants privilégiés entourés de votre famille et vos proches.

Excellentes fêtes de fin d'année !

**H. SOLA**

# INFOS MUNICIPALES

## REMISE DE MEDAILLES

Le Mercredi 26 novembre 2008 à 18H30 Madame le Maire et Monsieur BITTER ont remis 3 médailles demandées par M. ROUYRENC lors de son mandat :

- la médaille à Melle Françoise MARTY (35 ans de service)
- la médaille à Mr Patrick VALETTE (30 ans de service)
- la médaille à Mr Jean-Louis CONSUL (30 ans au Conseil Municipal de la Commune de Cruzy.



**Félicitations aux récipiendaires**

## ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS

Dans nos précédents numéros de « CRUZY-INFO », nous avons mis en place un recensement des nouveaux habitants de la Commune. Madame le Maire a choisi intentionnellement ce Mercredi 10 Décembre 2008 (jour de

la fête), à 19 H pour accueillir les nouveaux habitants de la Commune qui ont répondu présents à son invitation. Elle a eu l'honneur de convier ce même jour, les associations, les employés de Mairie et son Conseil Municipal. Après le discours très expressif et convaincant de Madame le Maire , les membres du Conseil Municipal se sont présentés. Monsieur Olivier AZAM a présenté les présidents des Associations qui ont commenté leurs activités. Cette manifestation très conviviale s'est déroulée dans la sérénité et la bonne humeur autour d'un verre de l'amitié.

**On souhaite une nouvelle fois à ces nouveaux CRUZYATES bienvenue à CRUZY !**

Cette première expérience ne manquera pas d'être renouvelée !

## DEPART MELANIE

Mélanie, était en contrat C.A.E. à l'Ecole Maternelle ; malheureusement pour nous, elle a été obligée de nous quitter pour reprendre ses études de professeur des Ecoles. Ce fût une joie pour Madame le Maire de lui offrir un petit cadeau en remerciements de son grand dévouement ! De son côté, Mélanie a reçu des bons conseils aux côtés de Madame MEDEN, qui lui apporteront beaucoup



d'enrichissement pour la suite de sa carrière. BONNE CHANCE, BONNE REUSSITE, MELANIE ET SURTOUT UN GRAND MERCI DE TOUS !

## GARDERIE MUNICIPALE

Nous avons le plaisir d'annoncer aux parents que celle-ci sera maintenue jusqu'à la fin de l'année scolaire.

Nous rappelons les horaires :

8 H à 9 H et 16 H 30 à 18 H 00

## REPAS DES AINES

Nous avons précédemment annoncé que le repas annuel du 3<sup>ème</sup> Age aurait lieu le 1<sup>er</sup> février. Cependant, pour des raisons indépendantes de notre volonté, nous devons reporter cette manifestation au

DIMANCHE 22 FEVRIER 2009

A partir de 12 H à la salle polyvalente

Toutes les personnes âgées de 60 ans au 22 février 2009, recevront une invitation en temps voulu.

Dans le cas où certaines personnes répondant aux conditions d'âge, auraient été oubliées, elles sont priées de venir s'inscrire au secrétariat de la Mairie.

## BUREAU DE POSTE

Nouveaux horaires d'ouverture du public

Malgré la menace de fermeture et les pressions exercées par la direction de la Poste, la mobilisation du conseil municipal et de la population a permis de préserver le bureau de poste qui sera ouvert les Lundi, Mardi et Mercredi de 14H à 16H45 à partir du 1<sup>er</sup> Mars 2009.

## DECORATIONS DE NOEL

Comme vous avez pu le constater, nous avons mis tout en œuvre pour décorer le Centre du Village, afin d'y apporter une petite note de fête et de gaieté ! La Municipalité remercie encore une fois l'ensemble des personnes qui nous ont apporté leur aide et leur collaboration pour l'embellissement de Cruzy durant les fêtes de fin d'année. Nous encourageons aussi les particuliers à poursuivre leur démarche bien entamée pour l'illumination de leur habitation.

## REPAS DE NOEL A LA CANTINE

De nombreux enfants ont encore répondu présents cette année au repas de Noël qu'il ont savouré avec beaucoup de plaisir ! Il s'est déroulé dans la joie et la bonne humeur. Il faut signaler la présence d'élus très curieux de pouvoir enfin découvrir le fonctionnement du restaurant scolaire ! Félicitations à nos trois dévouées, Françoise, Sylvie et Stéphanie qui font preuve de grandes compétences et maîtrisent parfaitement leur emploi...



# INFOS PRATIQUES

## RECENSEMENT DE LA POPULATION

Je vous informe que la Commune doit procéder au recensement général de la population en 2009. La collecte porte sur l'ensemble des logements et de la population. Elle débutera le 15 janvier 2009 et se terminera le 14 février 2009. Madame VIDAL Nadine et Mademoiselle GALINDO Stéphanie ont été nommées Agents Recenseurs. Merci par avance de réserver bon accueil à ces personnes.

### A quoi sert le recensement ?

Il permet de mieux connaître la population. Il fournit des statistiques sur le nombre de logements, le nombre d'habitants et sur leurs caractéristiques (âge, profession exercée, conditions de logement, mode de transport, déplacements quotidiens etc...).

Ces informations permettent ainsi d'adapter les infrastructures et les équipements aux véritables besoins de la population.

### Comment l'enquête est-elle réalisée ?

A partir du 15 janvier 2009, vous recevrez la visite d'un de nos Agents Recenseurs qui vous remettra les imprimés ainsi qu'une notice d'information. Il récupèrera les imprimés lorsque ceux-ci auront été remplis. En cas de difficulté, l'Agent

Recenseur pourra vous aider à remplir le questionnaire.

### Que se passe-t-il en cas d'absence ?

Si vous êtes souvent absent de votre domicile, vous pouvez confier vos questionnaires remplis, à la Mairie.

### Comment reconnaître un Agent Recenseur ?

L'Agent Recenseur possèdera une carte tricolore avec sa photo et signée par Madame le Maire. En cas de doute sur l'identité d'un Agent, vous pourrez contacter la Mairie au 04 67 89 41 46.

### Le recensement respecte-t-il la vie privée de chacun ?

Vos réponses sont confidentielles. Elles sont transmises à l'INSEE seul habilité à exploiter les questionnaires. Les informations recueillies ne peuvent donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal (C.A.F, Impôts etc...). Les statistiques produites sont anonymes. Toutes les personnes ayant accès aux questionnaires sont tenues au secret professionnel.

## RECENSEMENT MILITAIRE

Mademoiselle, Monsieur, vous êtes né(e)s, entre le 1<sup>ER</sup> janvier et le 31 mars 1993, vous devez vous présenter en Mairie le mois de votre naissance ou le mois suivant muni(e) du livret de famille afin de vous faire inscrire sur les listes de recensement.

## OBJETS VOLUMINEUX

Le ramassage des encombrants  
(Appareils Ménagers, canapés,  
fauteuils, matelas etc...)

aura lieu

le Mardi 6 JANVIER 2009

à partir de 8 h 30.

### Il faut bien sûr exclure les branches et déchets divers.

Les personnes intéressées doivent se  
faire inscrire au secrétariat de la Mairie  
ou nous appeler au 04.67.89.41.46.  
aux heures d'ouverture des bureaux.

## AVIS AUX ELECTEURS

Nous rappelons aux personnes  
françaises ou de nationalité étrangère,  
désirant s'inscrire sur les listes  
électorales de la Commune, qu'ils  
doivent se présenter au Secrétariat de  
la Mairie avec leur carte d'identité et  
une attestation de domicile **avant le 31  
décembre 2008.**

### Conditions :

Avoir 18 ans au plus tard  
le 29 février 2009, être  
domicilié dans la  
Commune ou être inscrit pour la 5<sup>ème</sup>  
année consécutive au rôle des  
contributions directes communales.



## AIDE AU FIOUL DOMESTIQUE

Les personnes susceptibles de pouvoir  
bénéficier de l'aide au fioul domestique  
pour le chauffage de leur résidence  
principale doivent impérativement  
retirer le formulaire au secrétariat de la  
Mairie.

Nous rappelons que la facture d'achat  
pour cette prime doit être datée entre le  
1<sup>er</sup> juillet 2008 et le 31 mars 2009.

Pièces nécessaires pour la constitution  
du dossier :

- le formulaire complété et signé
- 1 relevé d'identité bancaire ou postal
- l'original de la facture
- la photocopie de l'avis de non imposition 2007

P.S. Attention, toutes les pièces  
doivent porter la même adresse.

## ATTENTION A VOS CHIENS !...

A maintes reprises, nous avons surpris  
des chiens faire leurs besoins dans le  
cimetière et même dans l'aire de jeux  
destinée aux enfants. Nous rappelons  
que l'accès aux chiens dans ces lieux  
est strictement interdit.



# ASSOCIATION INTERMÉDIAIRE S.T.E.F.I

**(Solidarité, Ténacité pour l'Emploi et  
Force d'Insertion)**

## QU'EST-CE QU'UNE ASSOCIATION INTERMÉDIAIRE ?

Dans le cadre du respect de valeurs sociales et solidaires, l'association intermédiaire est une association (Loi 1901) mettant en relation les demandeurs d'emploi et les utilisateurs (particuliers, entreprises, professions libérales, exploitants agricoles, collectivités, associations, artisans, commerçants...) pour toutes tâches à la demande (petit bricolage, nettoyage de jardins, rangements divers, repassage, ménage, soutien scolaire, courses, garde d'enfants de plus de 3 ans, petits travaux administratifs, aide informatique, petits déménagements, manutention, entretiens locaux, autres....).

L'association STEFI, créée en 1994, a ouvert ses antennes sur Béziers et Bédarieux en 2003 et Agde en 2008.

## LES AVANTAGES DE L'UTILISATION DE L'ASSOCIATION INTERMÉDIAIRE ?

Simplicité d'utilisation..... sur un simple appel téléphonique, un (e) salarié (e) peut être mis (se) à disposition.

L'association se charge de toutes les démarches administratives (déclarations, contrats, salaires....)

Une attestation fiscale adressée pour les personnes imposables. Possibilité de crédit d'impôt (sous certaines conditions) pour les personnes non imposables.

## Où CONTACTER L'ASSOCIATION INTERMÉDIAIRE ?

Siège social à Capestang - *Ouvert tous les jours de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h*

Tous renseignements au  
04.67.93.46.90 – Fax : 04. 67.93. 47. 32  
Courrier : [ai.stefi@wanadoo.fr](mailto:ai.stefi@wanadoo.fr)

Antenne de Béziers - *Ouvert tous les jours de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h*  
22, avenue Alphonse Mas - Tél :  
04. 67. 28. 69 .75 – Fax : 04.67. 28.  
61.98

Antenne de Bédarieux – *Ouverture :*  
*lundi (9/12h et 14/18h) – mardi,*  
*mercredi, jeudi , vendredi :14/18h*  
5, rue de la République -  
Tél/Fax : 04. 67. 23.25.71

Antenne d'Agde – *Ouverture : lundi,*  
*mardi, mercredi, vendredi 13/17h et*  
*jeudi 9/12h-13/17h*  
12bis, Chemin du Mt St Loup -  
Tél/fax : 04.67.77.25.03

## BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

La bibliothèque municipale sera fermée du Mercredi 24 Décembre 2008 au Vendredi 02 Janvier 2009.

La bibliothèque favorise parfaitement les liens, les échanges avec ses lecteurs, réunis par la même passion du livre. Il faut signaler que cette année les responsables ont remis en place les échanges avec le

« Groupe Scolaire Henri Bouisset » ;  
chaque classe, suivant un agenda  
établi à l'avance, effectue les échanges  
de leur livre. Du plus petit au plus  
grand, l'élève est tout heureux d'aller  
choisir et découvrir leur nouvelle  
trouvaille !

**Francine, Paulette et  
Rémi vous souhaitent  
une bonne et  
heureuse année 2009 !**



## COMMUNAUTE DE COMMUNES

### PROGRAMMATION VACANCES DE NOËL

**PLANETE LIROU (6 à 11 ans)**

**DU 29 DECEMBRE AU 2 JANVIER**

Lundi Mardi Vendredi		Mercredi
Sports	Thème Culturel	Sortie
Natation Et Jeux aquatique pour tous	Sculpture sur béton cellulaire Modelage pour les + petits	Sur la piste des Animaux à Narbonne + Piscine

### Navette Gratuite



Inscription au siège de la Communauté de  
Communes à Puisserguier  
Lundi de 14H à 17H  
Mercredi de 10H à 12H et de 14H à 19H  
Vendredi de 9H à 13H  
Tél : 04.67.93.52.17  
(Pas d'inscription par téléphone)

## CRISES AGRICOLES

### « Agir ensemble »

**Exploitants et salariés sont  
durement frappés par les difficultés  
de l'agriculture. Les situations sont  
de plus en plus complexes et  
nécessitent des appuis spécialisés  
complémentaires à caractère  
technique, économique et social.  
Vous rencontrez ces difficultés, des  
solutions sont possibles :**

**N° VERT.0 800 100 362**

En collaboration avec l'ADASEA, la  
Chambre d'Agriculture et la M.S.A. de  
l'Hérault.

### LES ESPACES INFO---ENERGIE

Ces espaces de l'Hérault, proposent  
des conseils sur l'énergie et l'Habitat :

- **Géfosat** 11 ter, avenue Lepic  
34070 Montpellier  
Tél. 04 67 13 80 94
  - **Espace Info Energie du Pays  
Haut Languedoc et Vignobles**  
Route de Saint-Pons (gare)  
34600 Bédarieux  
Tél. 04.67.95.72.21.
  - **Agence Locale Energie  
Pavillon Bagouet – Esplanade  
Charles de Gaulle**  
34000 Montpellier  
Tél. 04.67.91.96.91.
- Vous avez un projet d'aménagement...  
Et vous vous interrogez sur les  
économies d'énergie et les énergies  
renouvelables ?  
Des conseillers sont à votre service  
pour des conseils personnalisés et  
gratuits sur toutes ces questions.




# ESPACE ASSOCIATIONS

## TENNIS CLUB DE CRUZY



Une école de tennis dynamique

 Une trentaine d'enfants sont inscrits cette année à l'école de tennis. Hervé Romain, le moniteur Breveté d'état, est épaulé le vendredi soir par un jeune du club, Cédric Arnaud, qui apprend petit à petit à gérer un groupe de jeunes joueurs.

Viendront renforcer l'équipe d'encadrement, Coralie Gatouillat pour le mois de



décembre et Marine Miquel à partir du mois de janvier.

Devant le succès de cette école de tennis, le club a décidé d'envoyer 4 jeunes ados du club suivre une formation d'initiateur de tennis au centre de ligue de la Grande Motte au mois de janvier.

## Tournoi « jeunes » du circuit Lorbaleiro



Pour la troisième année consécutive le Tennis Club de Cruzoy a organisé une étape du circuit Lorbaleiro.

Du 11 au 26 octobre les courts ont reçu quelques soixante dix enfants venus du Biterrois, de la Narbonnaise et certains même avaient fait le voyage depuis Sète.

Les parties ont été âprement disputées et se sont déroulées dans un très bon esprit sportif.

Les finales ont bénéficié d'un soleil radieux et d'un large public venu encourager tous ces jeunes joueurs.

Palmarès :

11/12 ans filles

V : Alice CANO (TC Vias)

F : Alix MALAFOSSE (TC Biterrois)

13/14 ans filles

V : Jade PETRE (TC Narbonne St Georges)

F : Alice CANO (TC Vias)

15/16 ans filles

V : Jade PETRE (TC Narbonne St Georges)

F : Charline CLAUSON (TC Sérignan)

.....

9/10 ans garçons

V : Martial GREAU (TC Canet-St Marcel)

F : Adrien GORRIAS (TC Lignan)

11/12 ans garçons

V : Valentin SENDAT (TC Lignan)

F : Icham NASSIR (TC Le Barrou Sète)

13/14 ans garçons

V : Eloi Gatouillat (TC Cruzy)

F : Clément DOUCET (TC Barte Béziers)

15/16 ans garçons

V : Eloi GATOUILLAT (TC Cruzy)

F : Grégoire JARDOT (TC Lignan)

17/18 ans garçons

V : Sébastien CALANDRY (TC Capestang)

F : Cédric ARNAUD (TC Cruzy)

Merci et bravo à tous les participants et à l'année prochaine !



### Championnats



Actuellement deux équipes seniors féminin et masculin disputent le championnat de l'Hérault et participeront à la coupe 34 dès le mois de janvier.

Pour les plus jeunes les compétitions démarrent au printemps.

### Loto



Le club remercie toutes les personnes présentes au loto et celles qui ont acheté un billet de tombola. Il remercie aussi les commerçants qui ont aidé à la vente des tickets de tombola et qui ont offert des lots pour le loto.

## DON DU SANG BÉNÉVOLE DE CRUZY- QUARANTE

De mémoire de donateurs, nous n'avons vu que très rarement autant de participants à la collecte du don de sang organisée le mercredi 26 Novembre 2008.

En effet, de 15H30 à 19H00 c'est un flot ininterrompu de donateurs qui s'est présenté à l'équipe médicale. Aussi, l'association se réjouit des 42 dons réalisés (contre 26 la dernière fois).

Il faut également signaler que faute de temps ( les poches de sang devant être impérativement acheminées par camion à Montpellier avant 22H00 ) 20 donateurs supplémentaires n'ont pu donner leur sang. C'est pourquoi l'association réfléchit à la venue d'une deuxième équipe médicale le jour de la collecte ou à réaliser une troisième collecte dans l'année.

Nous remercions vivement les nouveaux donneurs Cruzyates et Quarantais qui se sont largement mobilisés ( 1/3 des dons ) et les habitués...Ainsi que les sapeurs-pompiers pour leur large partenariat.



La fin de la collecte s'est clôturée par un apéritif offert à tous, où, en présence de Monsieur Le Maire de Quarante, Mr Riveyrand et de Mr Azam, adjoint au Maire de Cruzy, Mr Thellier, représentant de l'Etablissement Français du sang, a rappelé l'importance du don de sang et de son maintien en zone rurale.

## **FOYER RURAL** **TELETHON**



Le Téléthon 2008 a reçu 1 668.30€ soit 44% de plus que 2007. Merci à toutes

les personnes qui ont participé à ce Téléthon 2008. Rendez-vous pour le Téléthon 2009.



Chorale ISOARDA de Béziers venue chanter à l'église de CRUZY pour le Téléthon le Dimanche 7 Décembre.

### **FOIRE AU GRAS**

Le Foyer Rural organisera sa 2<sup>ème</sup> foire au gras annuelle le DIMANCHE 1<sup>ER</sup> MARS 2009 à partir de 8 heures à la salle polyvalente de CRUZY.

### **LOTO**

Le Foyer Rural organise son traditionnel Loto de la Saint-Valentin le Dimanche 15 février 2009 à 18 heures, à la salle polyvalente de CRUZY.

## **COMITE DES FETES**

Comme chaque année le Comité des Fêtes a organisé la fête d'hiver. Il remercie toutes les personnes qui ont participé à la soirée dansante ainsi qu'au Loto.

Domage que les nombreux forains d'antan ne soient plus présents dans ces manifestations au grand regret des gamins !

# PARENTS D'ELEVES DU GROUPE SCOLAIRE « HENRI BOUISSET »

## LE MARCHÉ DE NOËL DES ECOLES

Le marché de Noël présente encore cette année un bilan très satisfaisant. Le beau temps était présent au grand soulagement de l'équipe organisatrice.



Les visiteurs très nombreux ont été émerveillés par les belles choses confectionnées par les enfants, par certains parents d'élèves ou mamies qui ont bien voulu répondre présents à



notre invitation. Le choix des produits était très varié. Cette année, des

nouveautés avec les pains d'épice, les fruits déguisés, les roses des sables, les sablés de Noël, qui ont fait le régal des petits et

des grands !.. Au final, un succès encourageant pour cette manifestation au profit des



enfants du Groupe Scolaire « Henri Bouisset ». L'Association des Parents d'Elèves ainsi que les enseignants

vous remerciant pour votre participation à notre Marché de Noël 2008 et vous donnent rendez-vous l'An Prochain !

Quelques enfants ont été fiers d'offrir la somme de 50

euros à Monsieur DRETZ, Président du Foyer Rural, pour le TELETHON, qui se déroulait sur la Place de la République ce même jour .



## LETTRE AU PERE NOEL

Lundi, les enfants de l'école de Cruzy sont sortis dans le village afin d'aller poster leurs nombreuses et non moins précieuses lettres au Père Noël.



Le matin, ce sont les élèves de Maternelle de Mme Méden qui ont fait le déplacement les premiers ; ils avaient tous préparé une liste de cadeaux et étaient très impatients de pouvoir la déposer dans la boîte à lettres. L'après-midi, ce fut le tour des enfants de Grande Section et de CP de Melle Batanero de se rendre à la Poste : les plus grands avaient eux-mêmes rédigé et décoré leur lettre en classe,

et les autres avaient dicté un texte à leur maîtresse, agrémenté de plusieurs dessins.



Après une pause photo, les enfants ont expédié leur courrier et sont rentrés à l'école. Ils attendent maintenant avec impatience de pouvoir rencontrer le Père Noël qui viendra à Cruzy le vendredi 19 décembre, jour du spectacle du groupe scolaire Henri Bouisset.

## **LES ANCIENS COMBATTANTS**

La cérémonie du 11 Novembre s'est déroulée, comme d'habitude, avec simplicité, rigueur et dignité.

La population, toujours plus nombreuse, a été séduite par les enfants qui ont chanté la Marseillaise accompagnés, à la trompette, par Colin Gatouillat que nous félicitons chaleureusement.

Un apéritif offert par la Municipalité au Café chez David a clôturé la cérémonie.

## **CHORALE « LES CIGALOUS »**

Les « Cigalous » accompagneront l'Harmonie et l'Ecole de Musique de Capestang – Saint-Chinian à l'occasion de leur concert du Vendredi 19 Décembre à la salle polyvalente de Cruzy à 20H30.

Ils donneront ensuite leur concert de Noël le Dimanche 21 Décembre, à 16h30, à l'Abbatiale de Quarante et le Dimanche 4 Janvier, à 16H30, à l'Eglise d'Argeliers.

## **SOUVENIR FRANÇAIS**

Il y a 90 ans, le 11 Novembre 1918, la guerre était finie et ce fut la grande mobilisation du Souvenir Français.

Cette Association Nationale née après la guerre de 1870 pour entretenir les tombes et les monuments élevés à la gloire de nos morts s'est trouvée dans une situation quasi insurmontable.

Grâce à l'engagement de presque toutes les communes de France, l'honneur a été sauvé et aujourd'hui chaque année le Souvenir Français entretient, rénove et fleurit plus de 120000 tombes, restaure plus de 150 monuments commémoratifs en France et à l'Etranger et organise des visites de scolaires sur les lieux de mémoire.

La dépense ainsi effectuée est de l'ordre de 2600000 €uros chaque année.

Merci aux 79 adhérents du Comité de Cruzy dont la générosité a permis de verser, cette année encore, la somme de 1300 €uros.

## MUSEE

Depuis le mois de juillet, les fouilles ont eu lieu et se sont très bien déroulées avec, environ 25 fouilleurs, dans une excellente ambiance et de nombreuses trouvailles.

LA Foire du mois d'Août a été une réussite, grâce entre autre à l'animation, et en particulier à l'orgue de barbarie de Joël ROURE.

Succès confirmé de la journée du patrimoine au mois de Septembre.

Il reste encore quelques cartes postales du puits de l'Eglise et des dinosaures.

Les responsables de cette association se sont réunis avec un groupe de PUISSEGUIER, afin de créer un groupe de bénévoles collaborant avec eux.

La généalogie de Villespassans est commencée suite à celles de CRUZY, CREISSAN et MONTOULIERS ;

Un nouveau journal « Le Parchemin » va paraître deux fois par an qui vous informera sur les communes réunies de l'ACAP. Si certains d'entre vous ont des souvenirs à raconter, ils seront les bienvenus à condition toutefois qu'il s'agisse de faits historiques.

La publication du puits de l'Eglise, par Edith VILLANUEVA, doctorante en archéologie, paraîtra en début d'année.

**LOTO : le 25 décembre 2008 à 18H à la Salle Polyvalente.**

**Nous comptons sur votre présence.**

Pour cause de travaux, le Musée sera fermé pendant tout le mois de janvier

2009 ; la réouverture sera communiquée ultérieurement.

Toute l'équipe du musée souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année.

## QUELQUES DATES DE LOTO

Anciens Combattants : Dimanche 11 Janvier

Conseil Paroissial : Dimanche 25 Janvier

Ecole Rugby GAOB : Dimanche 8 Février

Football Club : Samedi 7 Mars

Jeunes Cruzyates : Samedi 21 Mars

## LA VIE MUNICIPALE

### PROTECTION DES COMPTEURS D'EAU

La Municipalité rappelle aux usagers des compteurs d'eau, qu'ils sont responsables de leur compteur en cas de gel ou de détérioration. Aussi, nous vous recommandons de bien isoler l'abri compteur afin d'éviter d'éventuels dégâts.

### TRAVAUX REALISES

Nettoyage du clocher de l'Eglise

Les travaux de nettoyage de l'escalier du clocher de l'Eglise ont enfin été effectués par les employés communaux du 4 au 6 novembre.



Le volume de fientes de pigeons récupéré est inimaginable. Il a fallu 3 voyages de camion pour évacuer ces déjections.



### Réparation des haut-parleurs de l'Eglise

Les habitants du quartier de l'Eglise peuvent enfin entendre les publications dont ils étaient privés depuis plus d'un an. En effet le nettoyage de l'escalier a permis à l'Entreprise SONORAMA d'avoir accès au clocher pour la réparation des haut-parleurs.

Pour les haut-parleurs du chemin du stade et de la route de Saint-Pons fonctionnant par liaison radio ; l'installateur a proposé de desservir tout le village depuis le clocher en rajoutant de nouveaux haut-parleurs. Nous attendons son devis.

En effet, cette liaison radio est sans cesse en dérangement, maintenant c'est l'émetteur situé sur la Mairie qui est hors service.

Nous essayons de trouver une solution pérenne avec une liaison filaire pour supprimer ces multiples interventions onéreuses des techniciens.

### Aire de jeu

Un troisième jeu « le chat et la souris » a été installé à l'aire de jeux pour les enfants de 3 à 6 ans.

### Contrôle des installations gaz et électricité

Les contrôles annuels des installations électriques et du gaz ont été effectués par une Agence de contrôle QUALICONSULT pour les 16 bâtiments communaux. De nombreuses anomalies ont été relevées et nous allons maintenant demander l'intervention de l'électricien pour remettre en conformité tous ces locaux.

### **ERRATUM : CRUZY-INFOS N°3**

#### **ETAT CIVIL DÉCÈS**

Une erreur involontaire a été commise, concernant l'âge de Madame PETIT Marie-Rose, décédée le 28 juillet 2008 à 85 ans et non à 75 ans. Toutes nos excuses à son fils et sa famille.

#### **JARDIN FLEURI**

La photo du jardin fleuri correspondait à celui de Mme AZEMA Régine et non à celui de Mme VIGUIER Noëlie. Avec nos excuses.



# COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 23 OCTOBRE 2008 A 19H

PRESENTS : SOLA, Maire - SERRADO - BITTER - LLOPIS - AZAM - DOMENECH - FEVRIER - MAESTRE - RAUSA - BENTEGEAC - ESPINASSE - ROUYRENC - GUIRAUD - CONSUL - VINUELAS -

SECRETAIRE DE SEANCE : Sylvain FEVRIER.

## ORDRE DU JOUR

- I/ DEMANDE DE SUBVENTION POUR LA DISSIMULATION DU RESEAU DE COMMUNICATION.
- II/ SUBVENTION POUR LA PARTICIPATION AUX COLONIES DE VACANCES.
- III/ TABLEAU DE L'EFFECTIF – SUPPRESSION DE POSTES.
- IV/ RAPPORT DE LA COMMISSION DES TRAVAUX
- V/ TERMINUS (LOYER)
- VI/ STATION DE LAVAGE
- VII/ BUREAU DE POSTE
- VIII/ ECOLE (GARDERIE)
- IX/ CIMETIERE
- X/ P.L.U

### I/ DEMANDE DE SUBVENTION POUR LA DISSIMULATION DU RESEAU DE COMMUNICATION

L'estimation sommaire de ces travaux s'élève à 74900 euros T.T.C. La subvention possible peut être de 50% H.T. , mais plafonnée à 6100 euros. Dans ces conditions la part communale s'élève donc à 68800 euros. Madame le Maire propose de demander cette subvention à Monsieur le Président d'Hérault Energie.

Proposition acceptée à l'unanimité.

### II/SUBVENTION POUR LA PARTICIPATION AUX COLONIES DE VACANCES.

Cette participation a été fixée ultérieurement à 5 euros par jour et par enfant.

Compte tenu de ce montant la participation financière de la Commune s'élève à 600 euros à savoir :

- P.E.P. 34 (Association Départementale des Pupilles de l'Enseignement Public)...120
- Centre Catholique de Jeunesse de Béziers.....250
- Communauté des Communes.....230

Soit un total de 600 euros

Subvention votée à l'unanimité.

### III/TABLEAU DE L'EFFECTIF – SUPPRESSION DE POSTES.

- Suppression d'un poste d'Adjoint Technique de 1<sup>ère</sup> classe remplacé par un poste d'Adjoint Technique Principal 2<sup>ème</sup> classe.
- Suppression d'un poste d'Adjoint Administratif Principal 2<sup>ème</sup> classe remplacé par un poste d'Adjoint Administratif Principal de 1<sup>ère</sup> classe.

Ces transformations de poste sont acceptées à l'unanimité.

### IV/RAPPORT DE LA COMMISSION DES TRAVAUX

Monsieur SERRADO prend la parole pour en faire le compte rendu :



- [EVACUATION DES EAUX USEES AU RESTAURANT LE TERMINUS](#) : La pose d'une pompe de relevage s'impose après nettoyage de l'installation existante. Le coût de ces travaux s'élève à 740 euros H.T.

Acceptation à l'unanimité.

- [REPLACEMENT DE LA TUYAUTERIE DEFECTUEUSE AVENUE D'ARGELIERS](#) : La tuyauterie défectueuse sera remplacée sur une longueur de 89 m par du tuyau de diamètre 100 afin de permettre l'installation de bornes d'incendie.
- DEVIS FRANCES .....8647 euros H.T.

Acceptation à la majorité des présents.

- [LIEUDIT « LA CROISADE »](#) : Afin de réduire la vitesse des véhicules, il est prévu l'installation de deux plateaux traversants, pour cela le rattachement de ce lieu dit à l'agglomération doit être envisagé, ce qui reporte la responsabilité de la D.D.E. sur la Commune.
- [TRAVERSEE DU VILLAGE](#) : La pose d'un plateau traversant est également souhaitable (entrée route de Saint-Pons).

Certains conseillers (Consul, Rouyrenc, Guiraud et Rausa), demandent que l'on étudie la solution d'un deuxième plateau dans cette zone.

- [STATIONNEMENT PLACE DU VILLAGE](#) : Afin de réduire les désagréments causés aux forains les jours de marché pour l'accès sur la place, ils sera matérialisé un marquage au sol par un « zébrage » et une inscription : Stationnement Interdit.
- [RUE CAMP DE JOYEUSE](#) : Une étude est en cours pour deux adaptations à l'entrée du Groupe Scolaire Henri BOUISSET :
  - Création d'un passage piétonnier le long du mur.
  - Emplacements de stationnement côté opposé après la pose de grilles sur le caniveau existant ce qui permettrait d'agrandir la chaussée.
- [CHEMIN DU COULET](#) : L'installation d'une bordure en béton est à prévoir à la hauteur

de la maison de Monsieur FERRANDO afin de faciliter l'écoulement des eaux pluviales.

Monsieur Consul demande s'il ne serait pas possible d'élargir ce chemin trop étroit actuellement pour le croisement des véhicules.

Monsieur Serrado répond : « étant donné que ces travaux n'ont pas été à l'étude jusqu'à présent, ils pourront être envisagés plus tard ».

Monsieur Rouyrenc souhaiterait l'installation d'un éclairage public.

- [CHEMIN DE GOURGOUILLA](#) :

Les racines des arbres ont endommagé ce chemin dans la partie extrême du village (à proximité de la Commune de Quarante) : passage de pelle mécanique à prévoir avec réfection du bitume.

### V/ RESTAURANT LE TERMINUS (LOYER)

Madame le Maire précise qu'elle a signé le 2 octobre dernier l'acte de cession du bail commercial existant au profit des nouveaux occupants (ce bail avait été signé le 1<sup>er</sup> septembre 2003 pour se terminer le 31 Août 2012). Le loyer annuel s'élève à 10296 euros hors charges, il est payable mensuellement et d'avance le 1<sup>er</sup> de chaque mois.

Messieurs CAILLE et MALATERRE les co-gérants ont reçu les clefs des locaux le 11 septembre dernier. Depuis cette date, ils procèdent à la remise en état des lieux inoccupés depuis plusieurs mois et très dégradés. En compensation, ils demandent l'exonération du paiement des loyers de la mi-septembre au 31 octobre 2008.

Madame le Maire précise que les loyers antérieurs seront réglés à la Commune.

Vote à l'unanimité pour l'exonération des loyers.

## VI/STATION DE LAVAGE

Afin de limiter la consommation d'eau, Madame le Maire propose, après constatation de certains débordements, d'interdire l'utilisation de la station à toutes personnes étrangères au village. Bien qu'ayant des doutes sur son efficacité, la pose d'un panneau mentionnant cette interdiction sera faite sur le site dans un premier temps.

Elle demandera à la COMMISSION DES TRAVAUX une étude plus approfondie.

Vote à l'unanimité pour cette interdiction.

## VII/ BUREAU DE POSTE

Madame le Maire expose qu'en compagnie de plusieurs membres du Conseil, elle a reçu les représentants de la Banque Postale. Ceux-ci ont proposé en partenariat la création d'une Agence Postale Communale. Pour cette opération, la Poste accorderait une enveloppe financière de 833 euros par mois.

Madame le Maire pense qu'il semble inopportun de signer la convention proposée pour diverses raisons :

- Particulièrement en milieu rural la présence d'un bureau de poste dans la Commune a de l'importance pour nos administrés et peut être assimilé à un principe républicain d'égalité.
- Perte de loyer du bureau de poste (191 euros par mois)
- Transfert de charges de personnel sur la Commune dont le coût ne serait pas couvert par l'indemnité perçue.

Il est noté que la pétition pour le maintien du bureau de poste sur la Commune a recueilli plus de 400 signatures. Monsieur FEVRIER précise que dans le cadre de sa restructuration, la Poste pourrait proposer ultérieurement « un relais –poste-commerçant ».

Vote à l'unanimité pour refuser la proposition de la Poste.

## VIII/ ECOLE

### ORGANISATION DU SERVICE D'ACCUEIL EN CAS DE GREVE

Madame le Maire rappelle que le 7 octobre en raison de la grève des enseignants, pour être en conformité avec la nouvelle législation, l'accueil des enfants a été assuré par les Agents Communaux. Par contre, il n'y a eu ni cantine, ni garderie municipale.

Cette fois-ci, les 29 élèves ont été accueillis dans de bonnes conditions car les agents communaux ne faisaient pas grève en même temps que les enseignants. Lors des prochaines grèves, si tous les enseignants et les agents communaux font grève, le service d'accueil à l'école ne pourrait être organisé. Il se poserait alors, un manque de moyen humain.

GARDERIE JOURNALIERE : le sondage effectué en début d'année scolaire avait donné les résultats suivants :

- 37 enfants intéressés par la garderie du matin
- 49 enfants intéressés par la garderie du soir

En réalité la moyenne est de 4 enfants le matin et 15 le soir.

Dans ces conditions, Monsieur AZAM précise que les horaires d'accueil et les tarifs ont dû être réaménagés :

- Heure d'accueil – matin 8 h à 9 h  
soir 16h30 à 18 h
- Tarifs – matin 1.50 euros – soir 2 euros – journée 3 euros  
Tarif préférentiel à partir de 2 enfants : matin 1 euro – soir 1.50 euro – journée 2.00 euros.

## IX/ CIMETIERE

Afin d'éviter certaines malversations déjà constatées par le passé, Madame le Maire propose qu'à titre expérimental durant la période de Toussaint des horaires d'ouverture et de fermeture soient constituées. Elle propose qu'à compter du 27 octobre 2008, les grilles du cimetière restent ouvertes uniquement dans la journée de 8 h à 18 h.

12 voix pour et 3 voix contre (Mrs. Domenech, Rausa et Rouyrenc).

## X/ P.L.U

Madame le Maire signale que des modifications du P.L.U. ont été souhaitées concernant principalement la création ou la suppression de certaines zones. Ces modifications semblent nécessaires compte tenu de la topographie des lieux, des voies d'accès et des réseaux divers existants.

L'estimation de la mission qui serait confiée au Cabinet d'Architecture Bosc, concepteurs du projet initial, s'élève à 11900 euros.

Cette mission comporte la participation à un certain nombre de réunions jugées nécessaires à la mise en place des modifications. Il est prévu notamment 3 réunions avec l'ensemble des Conseillers.

Monsieur Serrado présente le nouveau zonage. Madame Vinuelas et Monsieur Domenech regrettent que l'ensemble des élus n'ait pas été convié à participer aux nouvelles études.

Madame le Maire rappelle que lors du dernier Conseil, elle avait précisé qu'elle tenait à la disposition tous les documents concernés.

Monsieur Consul s'étonne de la disparition de MONTPLO dans le nouveau projet.

Monsieur Bitter rappelle qu'en l'absence de desserte par le réseau communal d'eau potable sur le hameau, le rattachement à ce projet est impossible. Il précise également que pour desservir MONTPLO en eau, le montant total des travaux engendrés pour la mise en service du forage de Marie-Close, s'élèverait après subvention de 60 %, à 645150 euros supporté par la Commune.

Le rattachement au programme du VERNAZOBRES, aurait pour conséquence une augmentation conséquente du prix du mètre cube d'eau (de 1 euro à 1.67 euro).

## INFORMATIONS DIVERSES :

Une formation des élus est prévue à Saint-Chinian le 13 novembre prochain de 9 heures 15 à 17 heures, sur le thème « Communication des documents administratifs ».

Le samedi 25 octobre à 18 heures à la salle polyvalente la Compagnie Humani Théâtre interprètera « La Noce » de Tchekov.

La « soirée coquillages » organisée par les pompiers aura lieu le vendredi 5 décembre 2008.

Madame le Maire informe le Conseil que Mademoiselle Serrano a reçu une mise en demeure de la Direction Départementale des Services Vétérinaires portant sur plusieurs points :

- Manquement au code de l'environnement
- Présence de chiots dans des enclos non conformes

Il lui a été confirmé également que l'activité d'élevage canin ne peut s'exercer qu'en présence d'une personne possédant un certificat de capacité de connaissances relatives aux besoins biologiques et physiologiques.

Monsieur AZAM termine en signalant que la Mairie va certainement récupérer le local de la « cave Vidal » qui avait été mis à la disposition de la Communauté des Communes.

L'ordre du jour étant épuisé, Madame le Maire lève la séance à 20 heures 45.

# COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 11 DECEMBRE 2008 A 19H

PRESENTS : SOLA, Maire – SERRADO – BITTER – LLOPIS – AZAM – DOMENECH – FEVRIER – MAESTRE – BENTEGEAC – ESPINASSE – ROUYRENC – GUIRAUD – CONSUL - VINUELAS –  
ABSENT : RAUSA –  
SECRETAIRE DE SEANCE : Olivier AZAM -

Monsieur Consul informe le Conseil qu'il ne souhaite pas signer le Procès Verbal du dernier Conseil Municipal. Madame le Maire propose de lui montrer les simulations pour Montplo d'après le schéma directeur de l'eau potable. Monsieur Rouyrenc indique qu'il le signe, mais tient à faire remarquer que ce n'est pas lui qui a demandé l'éclairage public au chemin du Coulet, mais Monsieur FERRANDO.

## ORDRE DU JOUR

- Approbation du rapport d'activité de la Communauté des Communes ; Exercice 2007.
- Changement de nom de la C. C.
- Changement d'acquéreur d'une concession funéraire.
- Approbation de l'avant projet de SAGE ORB LIBRON.
- Motion de soutien des bureaux de poste.
- Fusion de la CPAM de Béziers et de la CPAM de Montpellier
- Création de deux postes d'agents recenseurs.
- Primes du personnel.
- Virements de crédits

### I / Approbation du rapport d'activité de Communauté de Communes – exercice 2007

Chaque Conseiller est en possession du rapport

Madame le Maire invite les membres de son conseil à faire leurs remarques et commentaires.

Monsieur Consul trouve qu'au niveau de la culture, il y a un déficit trop important.

Monsieur Février trouve trop élevé le coût de l'aménagement de la Maison Cantonnière.

Madame le Maire rappelle que les délégués de la Commune ont voté contre l'augmentation de la taxe ordure ménagère pour 2008.

Ce rapport est accepté à l'unanimité.

### II / Changement de nom de la Communauté des Communes

Le Conseil de Communauté dans sa séance du 10/10/2008 a décidé à l'unanimité de changer le nom de la Communauté de Communes. Le nom de « Canal Lirou » se substituera à celui de « Entre Lirou et Canal du Midi ».

Madame le Maire propose d'approuver cette décision.

Proposition acceptée à l'unanimité moins une voix (Consul).

### **III / Changement d'acquéreur d'une concession funéraire**

Madame et Monsieur LAURENT, concessionnaires d'un emplacement au cimetière neuf, non encore utilisé, ont décidé de renoncer à leur droit au profit de Mr et Mme PLA. L'accord du Conseil Municipal est nécessaire afin de concrétiser ce changement. Madame le Maire demande donc un avis favorable. Ce changement est accepté à l'unanimité.

### **IV / Approbation de l'avant projet de SAGE ORB LIBRON**

Madame le Maire explique à l'assemblée que conformément aux dispositions du Code de l'Environnement et du décret N° 2007 – 1213 du 10 Août 2007 relatif aux Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE), Monsieur le Préfet de l'Hérault a transmis à la Commune pour avis un dossier préliminaire au projet de Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux de l'Orb et du Libron. Ce dossier élaboré par le Syndicat Mixte de la Vallée de l'Orb et du Libron inclut une proposition de périmètre et justifie d'une cohérence hydrographique, hydrogéologique et socio-économique.

Elle rappelle qu'un SAGE est le principal dispositif de la politique partenariale préconisée dans le domaine de l'eau. Il s'agit d'un outil de planification à portée réglementaire qui fixe collectivement, par la concertation entre les acteurs concernés, des objectifs et des règles pour une gestion globale, équilibrée et durable de l'eau sur un périmètre pertinent.

La Commune doit émettre un avis sur le dit avant projet de SAGE, Madame le Maire demande donc au Conseil de se prononcer sur le projet et son périmètre.

Proposition acceptée à l'unanimité.

### **V / Motion de soutien des bureaux de poste**

Madame le Maire donne lecture de la motion élaborée par le Comité de Roquebrun ; Elle demande d'approuver cette motion de soutien.

Accepté à l'unanimité.

### **VI / Motion contre la fusion de la CPAM de Béziers et de la CPAM de Montpellier**

Madame le Maire explique que le projet de fusion de CPAM de l'Hérault participe de fait au démantèlement du service public, même si l'heure est aux restrictions budgétaires. Elle précise que l'on ne peut accepter sans réagir la disparition à plus ou moins long terme de la Sécurité Sociale de Béziers. C'est pourquoi elle demande au Conseil de donner un avis défavorable à cette fusion et de le faire savoir aux pouvoirs publics.

Accepté à l'unanimité.

### **VII / Création de deux postes d'agents recenseurs**

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal que le recensement de la population doit être effectué dans notre commune en Janvier et Février 2009. Le nombre de logements et le nombre d'habitants nous impose un minimum de 2 agents recenseurs. Les derniers recensements ont été effectués par Madame VIDAL. Il est donc nécessaire que l'on crée 2 postes d'Agent Recenseur.

La rémunération que je propose également est revalorisée par rapport au recensement de 2004 d'environ 16%.

Le bulletin individuel serait rémunéré à 1.10€

La feuille de logement + immeuble collectif à 0.60€

La ½ journée de formation à 30€  
Les bordereaux de districts à 25€

Madame le Maire informe son conseil qu'elle a choisi comme agents recenseurs Madame VIDAL et Mademoiselle GALINDO qui de par leur appartenance à l'administration communale vont fournir un travail d'une qualité remarquable comme par le passé.

Monsieur Consul aurait souhaité que soient nommés des étudiants ou des personnes à la recherche d'un emploi.

Madame le Maire a préféré attribuer ces postes à des Agents Administratifs de la Commune pour une question de savoir faire.

Accepté à l'unanimité.

### **VIII / Primes du personnel**

Madame le Maire Propose que l'enveloppe soit reconduite comme en 2007, mais que sa répartition soit modifiée.

Monsieur Doménech souhaite connaître la répartition. Madame le Maire annonce qu'elle donnera l'information à huis clos à la fin du Conseil.

### **IX / Virements de crédits**

Madame le Maire informe son conseil que certains crédits ont été dépassés en section d'investissement notamment à l'article 165 sur lequel il a été mandaté une caution d'un appartement communal et sur l'article 2183 où nous avons dû remplacer un ordinateur qui a lâché. Le montant est de 1014.31€ à virer de l'article 2315.

Accepté à l'unanimité

A 19 H 30, Madame le Maire demande le huis clos, accepté à la majorité. Monsieur VALETTE et Madame SCHREINER présents, quittent la salle.

A 20 h 45, Madame le Maire annonce la fin du huis clos et de la séance.

# Horaires d'ouverture de la déchèterie

A compter du 5 janvier 2009

ETE

du 1er avril au 31 octobre

HIVER

du 1er novembre au 31 mars

	MATIN	APRES-MIDI	MATIN	APRES-MIDI
LUNDI				
MARDI				
MERCREDI	08H30	14H30	08H30	14H00
JEUDI	-	-	-	-
VENREDI	12H00	18H00	12H00	17H30
SAMEDI				
DIMANCHE	9H00 - 12H00	FERME	9H00 - 12H00	FERME

**NB :** *Pour le bon déroulement du service, nous demandons aux utilisateurs de la déchèterie de respecter les horaires d'ouverture et de fermeture et nous leur conseillons de s'y rendre quelques minutes avant l'heure de fermeture.*

*Par ailleurs, la déchèterie de Quarante sera fermée les 25 décembre 2008 et 1<sup>er</sup> janvier 2009.*

L'accès à la déchèterie est gratuit pour les particuliers et payant pour les professionnels; (voir conditions en déchèterie)

L'accès est réservé aux ressortissants des 8 communes du territoire sur présentation d'une **carte**, à retirer à la communauté de communes . A cet effet, il est nécessaire de vous munir d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité en cours de validité.

## POEME

I

Pour débiter, si vous le voulez bien, d'un mois, anticipons  
Voici venir Noël, Fête de la Nativité  
Pour les uns, Pour les autres, seul compte le Réveillon.  
C'est un choix. Aussi vite, place aux Festivités !

II

Plantons le décor : la Messe de Minuit, le sapin illuminé  
Avec ses guirlandes de toutes les couleurs,  
Ses personnages, ses boules ornées  
De brillants, d'argent et d'or. Que de bonheur !

III

Que tout est beau, chaleureux !  
Voyez des enfants les yeux émerveillés.  
Petits et Grands, Jeunes et Vieux,  
Ayons une pensée émue pour nos semblables abandonnés.

IV

Dans un grand élan de solidarité,  
Offrons à ces gens sans amis, isolés ; ces gamins sans jouets  
Beaucoup d'Amour, une main tendue ou le camion dans un coin oublié.  
Un geste simple, amical, discret.

V

Notre B.A. accomplie chantons des Noël, fredonnons des refrains,  
Avant de clôturer par la distribution des cadeaux  
Déposés à côté du sapin décoré. Pleins d'entrain,  
Dans une agréable ambiance, en souhaitant que l'An Nouveau

VI

Ne nous apporte pas avec la Crise Mondiale  
De récession, de diminution de pouvoir d'achat, de chômage.  
Vivons le temps présent. Oubliés nos soucis ! Fêtons cette journée  
Avec un menu et ses délices mettant l'eau  
à la bouche des gosses, des Ados, des Parents et Séniors du 3<sup>ème</sup> Age.

Final

Quittons-nous heureux en rejoignant nos pénates, en  
Vivant dans l'Espérance de jours meilleurs dans le Monde  
Et notre Douce France !

Mimi ARNAUD



## Où SONT MES ANCETRES ?

Ils se multiplient tous, en remontant les ans  
S'évanouissent ensuite, dans la nuit des temps  
Leur nombre est si grand que j'en ai le vertige.  
Ils forment une branche, un rameau, une tige  
De plus en plus petits, de plus en plus lointains  
Mais que serait mon arbre sans cet apport sans fin ?  
C'est dans cette abondance qu'il vient puiser sa sève  
Dans cet aspect touffu que prend enfin mon rêve !

Avant de s'en aller, hélas à tout jamais  
Ils ont pleuré, dansé, et ils se sont aimés  
Ils ont connu des joies, des drames, des souffrances,  
La famine, le froid de bonheur, les errances  
Les évasions, la guerre, le progrès et la paix  
Ont manié la fourche, la quenouille ou l'épée  
Se déplaçant à pied, à cheval, en carrosse  
Restant près du clocher ou bien roulant sa bosse.

A travers ses époques, les coutumes, les lois  
Avec des Empereurs, des présidents, des rois ;  
Du fabricant de draps au maréchal ferrant  
Du pauvre journalier au riche paysan.  
Ils ont forgé l'histoire et laissé leur empreinte  
Sur une vaste fresque que chacun d'eux a peinte  
Sans se douter qu'un jour sur un ordinateur  
Leur existence enfin, serait mise à l'honneur.

Sans cette chaîne humaine, sans ces précieux maillons,  
Qu'ils soient en beaux atours, ou qu'ils soient en haillons,  
Sans ces vies, ces naissances, ce cycle interminable,  
Qui n'était pas pour eux très charitable  
Sans ce fil qu'ont tissé maintes générations,  
Avec persévérance, avec destination,  
Je ne serai pas là pour leur dire MERCI !

Anonyme

# ETAT CIVIL

## DECES

Monsieur Vincent Joseph SERRADO est décédé le 26 Septembre 2008 à l'âge de 90 ans.  
Sincères condoléances à sa famille.

## NAISSANCES

Bienvenue à :

Thomas d'ANDOQUE

né le 26 Septembre 2008 à Narbonne, fils de Cécile DUCRU et Barthélémy D'ANDOQUE.



Simon Marie DOUVILLE DE FRANSSU

né le 20 Octobre 2008 à Béziers, fils de Violaine BOUCHAT et de Xavier DOUVILLE DE FRANSSU

Candice Océane Chantal PEPIN

née le 3 Novembre 2008 à Narbonne de Sabrina CAUQUIL et de Benoît PEPIN





Louis-Benoît BRINGUIER - MAURY

né le 12 Novembre 2008 à Béziers  
de Anne-Lyse MAURY et de Jean-  
Charles BRINGUIER

Enzo Jean BELMONTE - BREANT

né le 3 Décembre 2008 à Béziers  
de Sabrina BREANT et de Pierre  
BELMONTE.



Anaïs Lyse SANCHEZ

née le 12 Décembre 2008 à  
Narbonne d' Elodie AZEMA et  
de Christophe SANCHEZ

**BARTHOLIN-CRAVERO Pierrette**  
La Manière  
34620 PUISSEGUIER

**CONSUL Jean-Michel**  
Montplo  
34310 CRUZY

**D'ANDOQUE DE SERIEGE Barthélémy**  
Domaine de Sériège  
34310 CRUZY

**DURAND Hervé**  
Mas de Forton  
30300 BEAUCAIRE

**DOUVILLE DE FRANSSU Violaine**  
MAS DE CYNANQUE  
Route d'Assignan  
34310 CRUZY

**Pour agrémenter vos  
repas de fêtes rendez  
visite à nos spécialistes.**

**ESPINASSE Alain et Marilynne**  
4 Rue de la Place  
34310 CRUZY



**GUIRAUD Michel**  
La Croisade  
34310 CRUZY

**ESPINASSE Emilie et André**  
Avenue de Saint-Pons  
34310 CRUZY

**VINCENT DE VAUGELAS François**  
Avenue de Béziers  
34310 CRUZY

**WOOD Jacqueline**  
Rue Denfert Rochereau  
34310 CRUZY